

#### Ordre du jour :

- Rapport d'orientations budgétaires
- Informations diverses

#### Etaient présent(e)s :

En présentiel :

- Patrice URVOY                      Président de la Commission, Maire-Adjoint de MONTEPILLOY.
- Sylvie PESLERBE                    Maire-Adjointe d'ASNIERES-SUR-OISE
- Sylvie CAPRON                      Directrice du PNR.

En visio :

- Aude MISSEWARD                  Conseillère municipale de VIARMES.

Monsieur URVOY, Président de la commission, ouvre la séance puis passe la parole à Sylvie CAPRON.

#### I – Rapport d'orientations budgétaires.

Sylvie CAPRON présente le rapport d'orientations budgétaires qui a été envoyé aux membres de la commission (cf. présentation jointe).

Elle explique que les difficultés budgétaires de l'Etat et des collectivités vont entraîner une baisse des dotations accordées au Parc naturel régional, sans qu'on en connaisse à ce jour toute l'étendue.

Elle indique les informations données par les services :

Région Ile-de-France :

- Frais de structure : -5% ;
- Programme d'actions : -5% pour les opérations de fonctionnement ; pas de baisse pour les opérations d'investissement.

Département du Val d'Oise

- Participation confirmée au programme d'actions et inchangée par rapport à 2024 : 45 000 €.

Région Hauts-de-France :

- Frais de structure : -9%
- Programme d'actions : baisse mais le niveau n'est pas complètement connu

Sylvie CAPRON rapporte que des négociations sont en cours et que ces chiffres ne soient plus bons.

Département de l'Oise :

- Forte baisse annoncée mais pas de chiffre pour l'instant.

Etat :

- Pas d'informations récentes.

Elle explique qu'il est donc proposé d'inscrire au budget :

Concernant la section de fonctionnement du budget principal :

#### En recettes :

- les dotations de l'Etat, des Régions et du Département de l'Oise annoncées. En l'absence d'informations, on reportera les cotisations de 2024. Ces prévisions de recettes seront amenées à être modifiées d'ici le vote du budget.
- les cotisations des communes indexées sur l'inflation

En dépenses : les charges courantes et les dépenses de personnel qui ne sont pas compressibles à court terme mais qui pourront être absorbées en 2025 par l'excédent de fonctionnement de 2024 reporté.

Concernant la section d'investissement du budget principal et le budget opérationnel :

- Les opérations antérieures à 2025 qui ne sont pas encore réalisées mais dont le financement est assuré seront inscrites.
- Par contre, le programme d'actions 2025, dont un projet a été validé par le comité syndical le 12 décembre dernier, ne sera intégré dans le budget 2025 que lorsque qu'il sera stabilisé et les recettes assurées. Cela passera par une décision modificative. Une exception sera faite pour l'opération « Réalisation d'un ABC à Presles » qui est entièrement financée par le Département du Val d'Oise qui a confirmé le montant de sa subvention.

Sylvie CAPRON présente ensuite les recettes attendues et les dépenses prévisionnelles pour la section de fonctionnement du budget principal (cf. document joint).

Elle indique que la cotisation des communes passera de 2,95€ par habitant à 3€ par habitant.

Elle liste les subventions liées à des programmes européens qui devraient rentrer en 2025.

Madame MISSENERD s'étonne du laps de temps nécessaire pour percevoir les subventions de l'Europe.

Monsieur URVOY et Sylvie CAPRON répondent que c'est toujours le cas avec les subventions européennes.

Puis Sylvie CAPRON fait la liste des opérations de 2020 à 2024 pour lesquelles, il reste des dépenses à effectuer et/ou des recettes à percevoir.

Ces opérations sont ventilées sur la section d'investissement du budget principal et sur le budget opérationnel.

Madame MISSENERD demande ce qu'est l'opération SVE.

Sylvie CAPRON répond que des communes et des communautés de communes utilisent l'infrastructure WEBSIG du PNR auquel on a ajouté une brique pour gérer de façon dématérialisée les autorisations d'urbanisme. Cela a nécessité des coûts d'acquisition d'un serveur et d'un logiciel et génère des coûts de fonctionnement (hébergement du serveur et maintenance du logiciel) qui sont supportés par les collectivités utilisatrices.

Elle précise que ce service proposé par le PNR a permis aux collectivités de bénéficier de tarifs extrêmement avantageux et qu'elles bénéficient en plus des compétences de Pascal LAMBERT, le géomaticien du PNR, qui est administrateur du système.

## I – Informations diverses

Sylvie CARPRON informe des sujets suivants :

Pas d'avancée majeure dans les T0 qui restent à achever. On relance sans cesse les bureaux d'études.

Les travaux de peinture et sol du premier étage et second étage (pallier et couloir) se terminent. Ils viennent achever l'enveloppe de 2022 consacrée aux travaux de peinture à la Maison du Parc.

Des plantations vont être faites en février dans le parc, terminant l'enveloppe consacrée au remplacement des clôtures et plantations dans le parc.

Un appel d'offre pour un marché-cadre à bon de commande a été lancé pour les travaux de reprographie.

Monsieur URVOY demande s'il y a des questions ou d'autres points.

**La prochaine réunion est fixée au lundi 24 février 2024 à 19H00**, notamment pour les comptes administratifs et les budgets primitifs.

M. URVOY remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 20H00.